

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 198 - P.R. 16+380 à 18+195

Et RD 780 - 16+660 à 17+895 et 19+800 à 21+860

Communes de Sarzeau et Saint-Gildas-de-Rhuys

Août / Septembre 2020



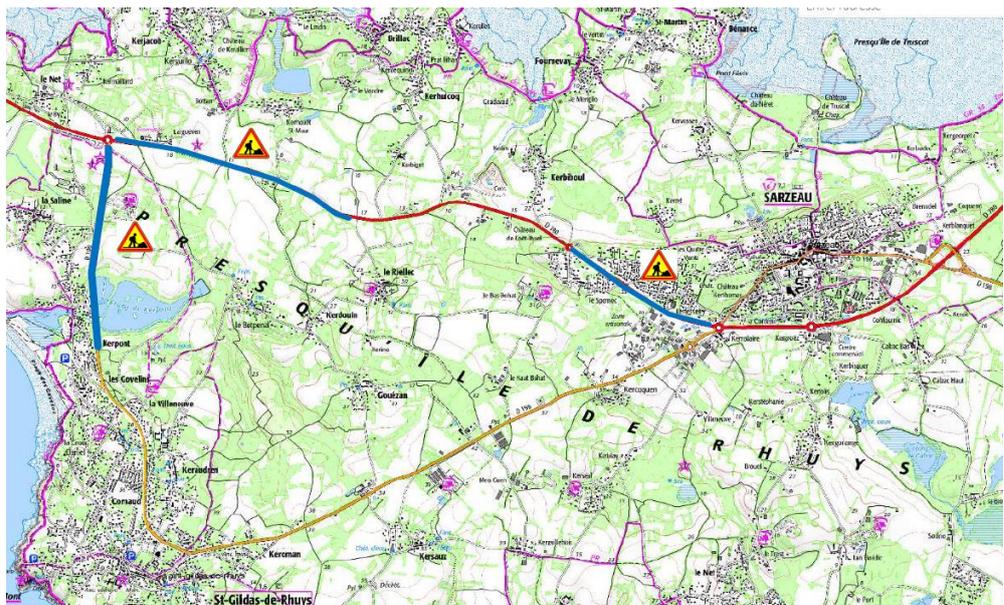
DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Agence Technique  
Départementale sud-est

## Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2020 le département du Morbihan va entreprendre des travaux sur les RD 198 et 780 sur le territoire des communes de Sarzeau et Saint-Gildas-de Rhuys.

Cette opération consiste à réaliser le renouvellement des couches de roulement et sera accompagné de la création de bandes dérasées multifonctionnelles. Elle permettra de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement (ATD sud-est)

**Montant de l'opération :** 501 000 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise Colas Centre Ouest

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

## Durée des travaux

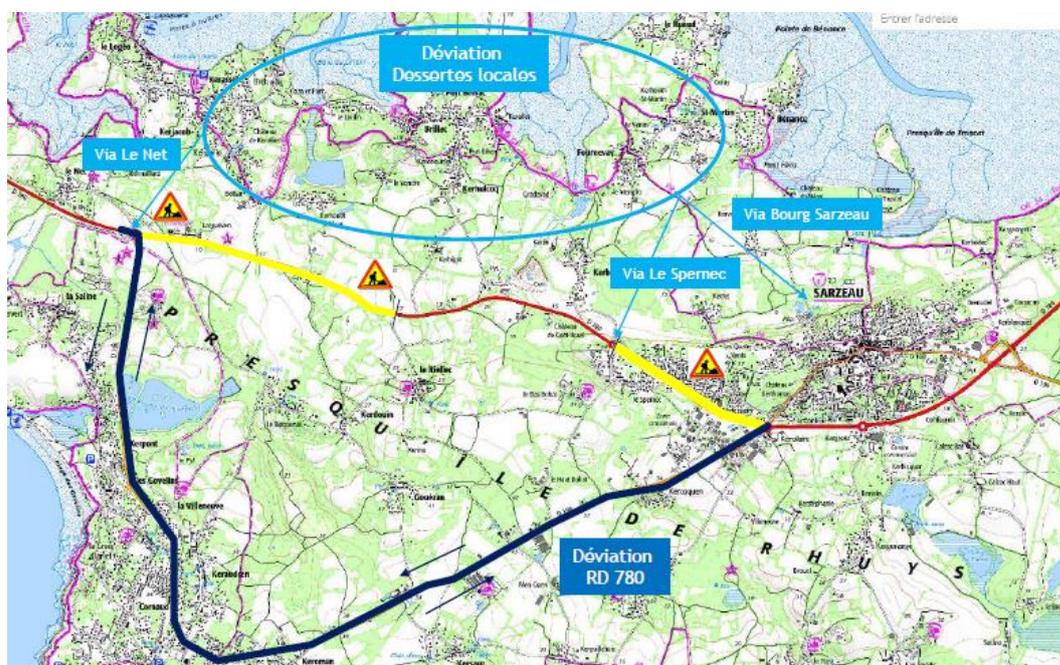
Les travaux sont programmés sous déviation de nuit à compter du 24 août prochain pour une durée prévisionnelle de trois semaines.

## Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux. Durant les travaux, la RD 198 sera déviée **de nuit** suivant le plan ci-dessous :



Durant les travaux, la RD 780 sera déviée **de nuit** suivant le plan ci-dessous :



## Accès riverains et services de secours.

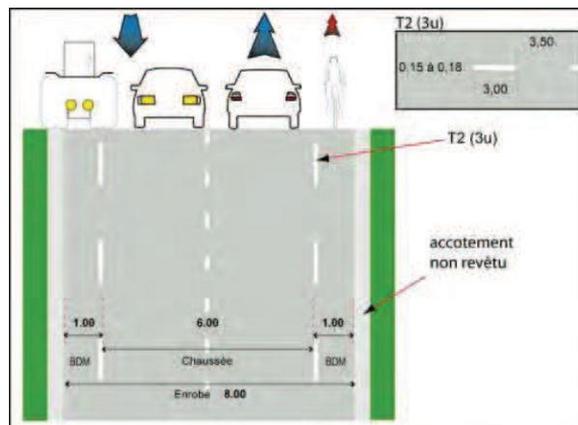
Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu. Des difficultés de circulation sont néanmoins à prévoir lors des travaux. Les déviations seront levées en journée et durant les week-ends.

## Réalisation du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).

## Exemple de mise en œuvre de BDM en Morbihan

### Profil en travers type de BDM



La largeur des BDM est adaptée et est dimensionnée à 0,80 m.

## Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

### Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

## Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.